

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

**Initiative sur le « Développement des capacités pour soutenir
la politique nationale de gestion de la sécheresse »**
(WMO, UNCCD, FAO, CBD and UNW-DPC)

Les conditions de sécheresse et les stratégies de gestion au Burkina Faso

Par :

- **Alassane G. TOURE, Point Focal CNULCD, Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques**
- **Aimé Evariste OUEDRAOGO, Chef de Service du Réseau Météorologique, Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports**
- **Adama TOURE, Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques, de l'Assainissement et de la Sécurité alimentaire**

Avril 2015

1. Contexte

Le Burkina Faso est un pays enclavé situé au cœur de l'Afrique Occidentale. Il est situé entre le 9^{ème} et le 15^{ème} parallèle de latitude. Sa position géographique, au centre de la zone soudano-sahélienne de l'Afrique de l'Ouest, le rend particulièrement exposé aux effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques.

Au cours des deux dernières décennies, le Burkina Faso a beaucoup souffert des effets adverses du climat. Les plus importants parmi ces chocs climatiques sont les sécheresses dues à l'insuffisance pluviométrique et sa répartition inégale, les inondations provenant des fortes pluies exceptionnelles, les vagues de chaleur et les nappes de poussières intenses (PANA, 2007).

La sécheresse constitue la première catastrophe naturelle partout au Burkina Faso, pays sahélien sans débouché maritime. En effet, le Burkina Faso est confronté à une recrudescence des séries de sécheresses : en témoigne les sécheresses de 1973, 1984, 1991, 1994, 1998 et 2004 que le pays a connu (PANA du Burkina Faso, 2003). La sécheresse des années 1970 a été caractérisée par des déficits pluviométriques très prononcé, sur le cumul pluviométrique d'une année ou sur plusieurs années.

L'agriculture, principale activité du pays, occupe environ 90 % de la population active totale et représente plus de 50 % du P.I.B. Cette agriculture, dominée par les cultures céréalières (90 % des surfaces cultivées) et essentiellement pluviale, connaît depuis quelques années des difficultés liées à la péjoration des conditions climatiques.

Les secteurs vulnérables sont l'agriculture, l'élevage, les ressources en eau, l'énergie et les écosystèmes.

La pluviométrie est soumise à une forte variabilité spatiale et temporelle avec une tendance à la baisse dans les trois zones climatiques que compte le pays. Une analyse des cumuls pluviométriques des valeurs normales indique une migration du Nord vers le sud des isohyètes 600 et 900 mm de 100 à 150 km environ de 1930-2010 (PNA, 2015).

Cependant, une analyse plus fine faite sur le long terme indique globalement une remontée des isohyètes d'environ 50 km durant la période 2001-2010 dans les régions du Sud, Centre-Sud et Nord-Ouest du pays. Malgré tout, l'irrégularité spatio-temporelle de la pluviométrie persiste dans toutes les régions du pays.

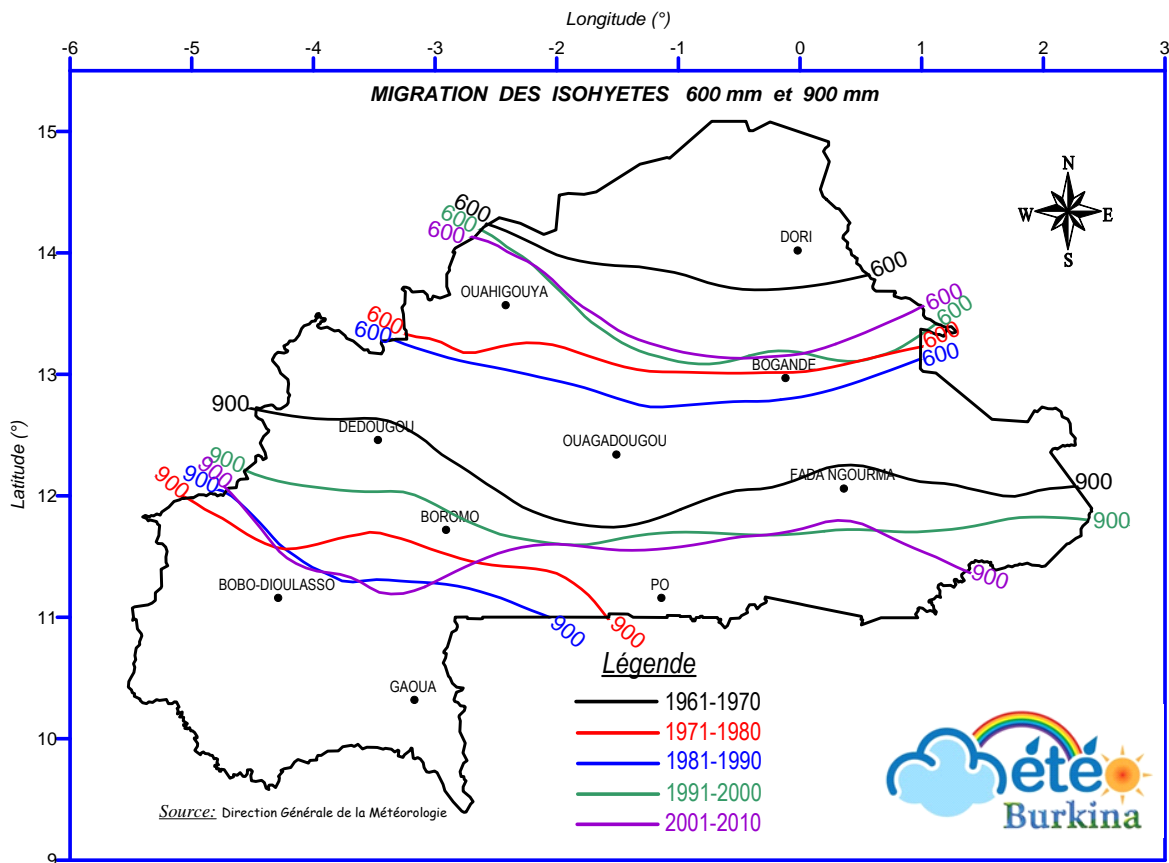


Figure : Evolution spatiale de la pluviométrie décennale de 1961 à 2010 (DGM)

2. Suivi de la sécheresse et des systèmes d'alerte précoce

Les alertes sur les événements climatiques au Burkina Faso sont émises par la Direction Générale de la Météorologie (DGM). Elle travaille en collaboration avec le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) ainsi que d'autres centres internationaux de prévisions. A la DGM, le suivi de la sécheresse est permanent tout au long de l'année et accentué au cours de la saison des pluies (comparaison des quantités d'eau tombées par rapport à la normales, bilan hydriques, traitement des images satellitaires, indices de végétation et établissement des indices de sécheresses.).

Les informations météorologiques produites par la DGM sont utilisées par les autres institutions techniques impliquées dans les plans de prévention et de gestion des risques climatiques. La DGM joue un rôle primordial au sein du Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP). Elle donne des avertissements et des alertes sur les extrêmes possibles de phénomènes météorologiques et climatiques. Plusieurs produits sont élaborés à l'intention des décideurs et des producteurs, notamment des bulletins agrométéorologiques décennaires, des cartes des zones vulnérables, des bulletins climatiques, des prévisions saisonnières, des indices climatiques, des bulletins spéciaux décideurs...etc.

Au Burkina Faso, c'est la Direction Générale pour la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER), qui loge le système d'alerte précoce national. Ce système est composé d'un groupe de travail pluridisciplinaire (GTP) qui a pour missions le suivi et l'évaluation

des campagnes agropastorales et de la situation nutritionnelle des ménages. Les membres du GTP font des sorties terrains pour collecter et analyser les informations nécessaires à l'élaboration des bulletins sur la sécurité alimentaire au profit des décideurs et de la population.

La Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) fait le suivi hydrologique (de surface et souterrain) et alerte sur les crues et leurs impacts sur les populations. Elle suit le niveau d'eau des fleuves et élabore un plan de veille pour informer en amont et en aval les riverains.

Le Burkina Faso a adopté depuis 1998 une opération d'augmentation des précipitations dénommée « opération SAAGA ». Les objectifs de cette opération sont entre autres de favoriser le remplissage des retenues d'eau affectées à l'alimentation en eau potable des villes ainsi qu'à l'exploitation hydroélectrique notamment les barrages de Ouagadougou, Loumbila et Bagré et aussi améliorer la situation pluviométrique des zones chroniquement déficitaires en production agricole notamment les régions Centre et Nord.

Afin d'atténuer les effets liés à l'évolution alarmante des catastrophes naturelles qui frappent le pays, l'Etat Burkinabè a mis en place une structure chargée de la gestion et de la coordination des secours d'urgence en cas de catastrophe. Le Comité National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR). Néanmoins, les approches adoptées sont restées plus réactives que proactives.

3. Evaluation de la vulnérabilité

Les quatre secteurs clefs les plus vulnérables que sont l'agriculture, les ressources en eau, les ressources animales, la foresterie/biodiversité et, d'autre part, les groupes les plus vulnérables qui se retrouvent parmi les populations rurales pauvres (femmes, jeunes, petits producteurs agricoles).

Les éléments de la vulnérabilité les plus fréquents, perceptibles au plan nutritionnel, économique sont, entre autres :

- La famine et ses conséquences nutritionnelles : certains producteurs n'ont qu'un seul repas par jour à certaines périodes critiques de l'année ; une telle situation aggrave l'état sanitaire et nutritionnel des populations ;
- La fragilisation de la base économique, enclenchant ainsi un processus d'appauvrissement : la baisse des rendements agricoles et la mortalité du cheptel survenant au rythme des chocs comme la sécheresse, réduisent les stocks alimentaires d'une année à l'autre, mais aussi les opportunités de revenus

Selon LAME 2012a, depuis 1975, il y a eu une augmentation de température de l'ordre de 0,6°C soit 0,15° par décennie. Selon les différents scénarios climatiques développés par le LAME , 2012b, jusqu'en 2050, les pluies diluviennes seront plus fréquentes et les durées de poches de sécheresse auront une plus forte variabilité en début et fin de saison. Les températures maximales et minimales devraient subir une hausse de 2,5°C à 5°C. L'ETP mensuelle devrait également subir une hausse appréciable (2 à 10 mm). L'ensemble des changements à venir expose le secteur de l'environnement et des ressources naturelles à un certain nombre d'effets prévisibles qui sont :

- risque probable d'extinction de la diversité biologique et des écosystèmes si l'augmentation de température moyenne mondiale dépasse 1,5-2,5°C
- inondations plus fréquentes et plus graves sont à craindre, avec des maladies hydriques auxquelles seront exposées la faune sauvage ;
- Actuellement l'évaporation fait perdre plus de 60% de l'eau retenue dans les barrages, ce qui présente un risque pour l'activité de pisciculture, de sylviculture et d'élevage faunique ;
- L'élévation de la température combinée à l'action des vents pourrait accélérer le processus de la désertification et accentuer le phénomène des feux de brousse ;
- La variation interannuelle de la pluviométrie et les hausses de température expose la faune sauvage à la pénurie régulière d'eau dans les aires à vocation faunique.

Dans le secteur énergétique, on peut noter la baisse des ressources ligneuses, la diminution de la production hydroélectrique et de la production thermique, l'augmentation de la consommation d'hydrocarbures et de l'électricité, des dommages récurrents sur les installations de transport et de distribution d'énergie.

Au niveau des petits agriculteurs, jeunes, femmes on assiste à la perte du rendement agricole, la perte du bétail, l'augmentation des prix des céréales, la famine, la migration, les biens de la famille liquidés, conflits autour de l'eau, les longues corvées d'eau des femmes, l'abandon de la fréquentation scolaire.

4. Secours d'urgence et de réponse à la sécheresse

Le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) qui est le cadre de concertation et de mise en œuvre de la politique nationale de sécurité alimentaire. Le Plan de Résilience et de Soutien aux Populations Vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (PRSPV) évalué à 55, 9 milliards de FCFA au titre de l'année 2015 est un des outils de mise en œuvre du CNSA. Le plan vise à :

- couvrir les besoins alimentaires et nutritionnels des populations vulnérables ;
- améliorer les revenus et l'accessibilité des céréales pour les ménages vulnérables ;
- améliorer les productions agricoles des ménages vulnérables ;
- réduire la mortalité animale.

Il existe une méthodologie d'estimation des cibles, des besoins et stratégie de ciblage des bénéficiaires. La détermination des bénéficiaires est faite sur la base des populations vulnérables estimées en phase projetée en mars 2015 par le CPSA (Comité de Prévision sur la Situation Alimentaire et Nutritionnelle) avec l'outil Cadre Harmonisé. Les secteurs bénéficiaires sont : les quatre secteurs clefs les plus vulnérables que sont l'agriculture, les ressources en eau, les ressources animales, la foresterie/biodiversité et d'autre part les groupes les plus vulnérables, qui se retrouvent parmi les populations rurales pauvres (femmes, jeunes, petits producteurs agricoles).

Les types et formes d'urgence prévus sont les opérations de distribution gratuite de vivres, opération de distribution de cash-inconditionnel, opération de vente à prix social, la prise en charge de la malnutrition, les actions de résilience (Opération de Cash For Work : l'aménagement de périmètres maraichers, aménagement de bas-fonds, récupération des terres dégradées), le soutien à la production végétale, l'appui à la production pluviale, à la

production de saison sèche, soutien à la production animale, dotation en aliments pour le bétail, vaccination des animaux contre les maladies prioritaires, dotation en semences fourragères certifiées, prévention de la malnutrition animale, Appui à la transformation des produits forestiers non ligneux, etc.

Les institutions impliquées dans la gestion sont les ministères en charge de l'agriculture, de l'eau, de l'élevage, de l'environnement, de la santé, des finances, des transports, de l'administration, de la sécurité.

5. Pratiques pour atténuer les effets de la sécheresse

Avant la sécheresse, en vue de réduire les impacts de la sécheresse, selon CILSS (2012), les populations au Burkina Faso **utilisent** au moins 59 technologies ou pratiques organisées en 5 groupes :

- les pratiques agronomiques: toutes les pratiques visant à une production agricole accrue,
- les aménagements (ou pratiques physiques) des terres à des fins agricoles
- les pratiques biologiques
- les pratiques zootechniques
- les pratiques combinées

En plus de ces pratiques, on peut ajouter selon CPP (2011), il existe aussi des bonnes pratiques forestières et agroforestières, halieutiques, énergétiques et organisationnelles de gestion durable des terres

Lorsqu'il y a sécheresse, le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) active les secours d'urgence et de réponse à la sécheresse décrit au chapitre 5 ci-dessus.

6. Le besoin de connaissances et de compétences sur la gestion de la de la sécheresse

La plupart de nos institutions manquent véritablement de plan de gestion de la sécheresse, ou coordonnent mal les activités. La faiblesse de notre système d'information géographique ainsi que le manque de moyens matériels et financiers constituent aussi des lacunes à la gestion de la sécheresse. Aussi, les besoins en renforcement de capacités concernent toutes les institutions nationales qui font face à des contraintes structurelles, systémiques et individuelles.

La DGM procède aussi à l'enregistrement normal des données météorologiques (précipitations, des températures, de vent, etc.) sur la base des standards et des normes OMM. Toutefois, le nombre de stations de mesures est encore insuffisant pour couvrir entièrement le territoire burkinabè. Pour cela il faudra les ressources financières pour se procurer, installer et / ou réhabiliter les infrastructures essentielles nécessaires pour construire et renforcer le réseau d'observation liées au climat au niveau national à des fins multirisques (inondations, sécheresses et vents forts). En plus, il faudra également renforcer les capacités matérielles et financières nationales de lutte contre la désertification, dégradation des Terres afin d'atténuer les effets de la sécheresse (DDTS) et particulièrement dans les zones vulnérables du pays.

Bibliographie :

- CILSS. 2012 - Bonnes pratiques agro-sylvo- pastorales d'amélioration durable de la fertilité des sols au Burkina Faso. – Ouagadougou – 194p.
- CPP. 2011 - Les Bonnes Pratiques Energétiques de Gestion Durable des Terres au Burkina Faso – 148 p.
- PANA du Burkina Faso, 2003 Programme d'Action National d'Adaptation à la variabilité et aux changements climatiques, rapport, Octobre 2003, 76 p.
- SP/CONEDD, 2007 : Programme d'action national d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques (PANA du Burkina Faso).
- SP/CONEDD, 2015 : Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso, 142p